

## Le conseiller général Claudio Rugo contre-attaque

**Fribourg** » Claudio Rugo, président du Parti des artistes, a fait recours contre les décisions du président du Conseil général de Fribourg, parmi lesquelles, celle de l'exclure de séance mercredi dernier (*La Liberté* du 17 février).

Dans une lettre adressée au préfet de la Sarine, le conseiller général demande l'annulation du vote concernant son postulat N°21 pour «reformulation et vote à la prochaine séance d'avril», «la publication d'une lettre d'excuses publiques du président du Conseil général dans les principaux médias et dans la *Feuille officielle*» ainsi qu'«une somme financière compensatoire à définir» et à reverser au Parti des artistes.

Pour justifier ces requêtes, Claudio Rugo indique avoir été interrompu de manière répé-

tée par le président de l'assemblée, ce qu'il considère comme «une atteinte à la liberté de parole». Par ailleurs, il ajoute qu'«une bonne partie des conseillers généraux ont quitté la salle» (un peu plus de dix, ndlr) lors du développement de son postulat. Enfin, il souligne avoir «repoussé» le démocrate-chrétien Bernhard Altermatt «en utilisant la force de répulsion et sans agressivité».

**Pour rappel**, cet événement a déclenché l'indignation de plusieurs élus, puis la décision de Christophe Giller, président du Conseil général, de lui demander de quitter la salle de l'Hôtel cantonal.

Le bureau du Conseil général qui se réunit aujourd'hui compte aborder la question du maintien de l'ordre lors des séances. » IGOR CARDELLINI

## Le poivrot voulait jouer au flic

**Justice** » Quant ils ont arrêté ce Fribourgeois de 25 ans à Autigny, en juillet 2016, les gendarmes pouvaient croire à une banale affaire d'alcool au volant: l'alcootest a révélé un taux flirtant avec les 2‰. Quant au permis de conduire du poivrot, il avait disparu dans les méandres des relations difficiles que son propriétaire entretenait avec le code de la route, et qui lui avaient déjà valu trois condamnations.

Dans un premier temps, les agents auraient pu penser qu'ils étaient tombés sur un collègue: l'homme portait un tee-shirt orné du logo de la police de Lausanne. Une casquette marquée Police trônait derrière le pare-brise et voisinait avec une rampe gyrophare à feu bleu.

Dans son logement, les policiers sont tombés sur une collection d'uniformes et de tee-shirts estampillés Police Lausanne, un brassard comme dans les films,

du matériel de sérigraphie pour décorer d'autres tee-shirts et même une fausse carte d'agent de sécurité de fabrication maison.

Les enquêteurs ont encore trouvé, dans la voiture et l'appartement du suspect, sept *soft-air* imitant de véritables armes, un pistolet d'alarme, un fusil AK-47 (factice) et une carabine à plombs. Et, pour faire bon poids, deux pistolets et quatre fusils. Le tout obtenu sans permis d'achat, ni autorisation et, pour certaines, avec des contrats falsifiés.

Par la suite, le jeune homme a encore repris le volant, et a tenté de se faire fabriquer un nouveau faux polo de policier. Tant de ténacité méritait sa récompense. Elle a pris la forme d'une amende de 500 francs et de 80 jours de travail d'intérêt général, ferme. Pas sûr que cette peine sera exécutée dans les locaux de la police cantonale... »

ANTOINE RUF

## Des nuitées stables en 2016

**La Tuile** » Dans son bilan annuel, La Tuile annonce que les statistiques des nuitées et des personnes hébergées sont restées stables en 2016. Cela fait quatre ans consécutifs que l'association qui s'occupe d'accueil d'urgence dresse ce constat. «Les mesures prises par notre association permettent de juguler l'accroissement de la demande», relève Eric Mullener, le directeur de La Tuile.

Au total, le centre d'accueil a hébergé 497 personnes en 2016 et enregistré 7602 nuitées. Soit une évolution de moins de 1% pour ces deux nombres par rapport à l'année précédente. Pour son offre Urgence24, destinée à des personnes malades ou à la santé fragile, La Tuile annonce douze personnes pour un total de 1433 nuitées. Au niveau des statistiques des personnes accueillies, La Tuile a hébergé

70 femmes et 427 hommes en 2016. La moyenne d'âge est de 40 ans, mais «toutes les tranches d'âge sont représentées», note La Tuile.

**La Tuile** a enregistré 2588 nuitées pour les personnes résidant plus de 90 jours, 3163 pour celles restant entre 31 et 90 jours, 922 pour les gens hébergés entre 11 et 30 jours et, finalement, 929 pour les séjours de 1 à 10 jours.

«Un des faits marquants de l'évolution constatée ces trois dernières années réside dans la diminution puis la stabilisation du nombre de longs séjours effectués par des ressortissants cantonaux. Les mesures périphériques à l'urgence favorisent leur réduction», explique l'association. Depuis son ouverture en 1992, La Tuile a enregistré 129 772 nuitées. »

ANNE REY-MERMET

Des caisses vides au supermarché ont interpellé certains acheteurs. Ce n'était pas voulu, assure Coop

# Client cherche humain au magasin

« NICOLAS MARADAN

**Consommation** » Courses dans les bras, plutôt pressés, des clients de Coop ont eu récemment, et à plusieurs reprises, la surprise de ne pas trouver d'êtres humains derrière les caisses d'un magasin se trouvant à proximité de la gare de Fribourg. «Les sièges étaient vides, cela faisait bizarre», raconte un témoin qui a partagé sur les réseaux sociaux son étonnement et des photographies des caisses abandonnées. «Il y avait pourtant beaucoup de monde à ce moment-là», relève une autre acheteuse.

Les clients présents n'ont eu d'autre choix que de se rabattre sur des caisses automatiques où il leur était demandé de scanner eux-mêmes les articles achetés avant de s'acquitter du montant dû, en liquide ou au moyen d'une carte bancaire. A noter que ces machines se trouvent sous la supervision d'un employé de chair et d'os que les clients peuvent solliciter en cas de problème.

### Une pause-toilettes

Rapidement, la nouvelle a suscité sur internet de nombreuses réactions. «L'homme a voulu construire une société dans laquelle les robots pourraient faire le travail à sa place afin que les humains puissent s'adonner à des tâches plus épanouissantes que le travail. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons quasiment atteint le but», philosophe ainsi un internaute. Certains ont même lancé des appels au boycott.

En filigrane, la peur de magasins entièrement automatisés dont rêve notamment l'entreprise de commerce électronique Amazon. Basée à Seattle, la société entend ouvrir cette année dans sa ville natale une première échoppe en libre-service. Les courses seront facturées automatiquement via les téléphones portables des clients.

De son côté, la Fédération romande des consommateurs (FRC) indique n'avoir reçu aucune plainte concernant l'absence de caissière ou de caissier dans les supermarchés romands. L'organisation rappelle que tous les clients n'apprécient pas forcément l'interaction avec une machine, voire peinent à en maîtriser les usages. «Cer-



Les caisses automatiques de ce type permettent aux clients de scanner eux-mêmes les articles achetés. Vincent Murith-archives

tains consommateurs aiment bien les caisses automatiques qui leur permettent de gagner du temps. Mais tout le monde n'a pas envie de se retrouver face à un robot», réagit Robin Eymann, responsable politique économique au sein de la FRC.

Contactée par *La Liberté*, Coop se veut rassurante: il n'est pas question de supprimer le contact humain. «Au moins une caisse traditionnelle doit être ouverte. Nous tenons à laisser le libre choix au client», insiste Ramon

## 25 pour cent

La part du chiffre d'affaires réalisée aux caisses automatiques de Migros

Gander, porte-parole du géant de la grande distribution. Selon lui, il se peut néanmoins que les caisses soient parfois vides pendant quelques instants, par exemple si un caissier fait une pause pour se rendre aux toilettes.

### Migros veut garder le contact

Le concurrent Migros assure également ne pas avoir l'intention de miser uniquement sur les caisses automatiques. «Cela ne serait pas possible car chez nous il n'est pas possible de payer

en liquide aux caisses automatiques. Cela nous oblige à ouvrir une caisse normale car seulement 40% du chiffre d'affaires se fait à travers les systèmes de paiement électronique», explique son porte-parole Tristan Cerf. Qui ajoute: «Nous sommes une coopérative ancrée dans sa région. Nous n'avons pas intérêt à perdre le contact humain.» Migros indique qu'en moyenne 25% du chiffre d'affaires est réalisé par le biais des caisses automatiques. »